



**PREDILIFE**  
prédire pour prévenir



COMMUNIQUE DE PRESSE 27 AVRIL 2021

## SUCCESSION DE L'OFFRE AU PUBLIC D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Villejuif, France, le 27 avril 2021 à 20h45 CET – PREDILIFE (Euronext Growth : ALPRE FR0010169920) (la « Société »), spécialiste des solutions innovantes de prédiction de risque de pathologies pour une médecine personnalisée, annonce aujourd'hui le résultat de l'offre au public d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (les « OCEANE ») ouverte le 19 mars 2021 (l'« Offre »), laquelle a été souscrite à hauteur de 2,5 millions d'euros.

« Nous remercions les nombreux investisseurs qui ont souscrit aux OCEANE de PREDILIFE et qui nous témoignent ainsi de leur confiance dans notre projet. Avec cette nouvelle levée de fonds, PREDILIFE va pouvoir accélérer le développement de son offre et proposer des tests de prédiction généralistes » commente Stéphane Ragusa, Président-Directeur général de la Société.

### Rappel des objectifs de l'Offre

Cette levée de fonds permettra de lancer la nouvelle offre B2C de PREDILIFE avec les bilans de prévention personnalisés multi-pathologies. Ceux-ci permettront à toute personne qui souhaite s'informer sur sa propension à développer une pathologie grave, telle qu'un cancer ou une maladie cardio-vasculaire, de réaliser en ligne et en toute sécurité sous le contrôle d'un médecin, un bilan complet, incluant un recueil d'informations personnelles, un test génétique et une téléconsultation. En fonction des résultats, il lui sera proposé un programme de prévention adapté à son profil.

Le produit de l'Offre permettra également de poursuivre le déploiement commercial des tests MammoRisk® en Europe et à l'international. PREDILIFE dispose déjà de 30 centres prescripteurs, notamment en France, en Italie et plus récemment aux Emirats Arabes Unis, et entend accélérer la pénétration des grandes métropoles en Europe.

Le produit net de l'émission, égal à environ 2,3 millions d'euros (après déduction des frais inhérents à l'Offre), permettra à la Société de financer ses activités au moins jusqu'à l'été 2022.

Il est rappelé qu'eu égard au rythme favorable des souscriptions, la Société avait décidé, le 14 avril 2021, de porter le montant maximal de l'Offre de 2 millions d'euros à 4 millions d'euros.

L'inscription en compte des OCEANE, dont les modalités sont annexées au communiqué de presse de la Société en date du 19 mars 2021, aura lieu le 30 avril 2021.

## Dilution

Compte tenu du nombre d'OCEANE souscrites dans le cadre de l'Offre, l'incidence de l'émission des OCEANE sera la suivante :

- Impact de l'émission sur les capitaux propres par action (sur la base des capitaux propres au 31 décembre 2020, soit 5.124.561 euros, et du nombre d'actions composant le capital de la Société au 31 décembre 2020, soit 3.492.137 actions) :

	Quote-part des capitaux propres au 31 décembre 2020 <sup>(1)</sup>	
	Base non diluée	Base diluée
Avant émission	1,47 €	1,46 €
Après émission des 312.385 actions nouvelles résultant de la conversion des OCEANE à la Date d'Echéance	1,35 €	1,34 €

(1) *Calculs théoriques réalisés sur la base de la conversion des OCEANE à un Prix de Conversion égal à 10 euros. Il est précisé qu'en cas de remboursement en actions nouvelles à la Date d'Echéance, le Prix de Conversion applicable pourrait être inférieur à 10 euros (tel que prévu dans les modalités des OCEANE annexées au communiqué de presse de la Société du 19 mars 2021, section « Remboursement à la Date d'Echéance »).*

- Impact de l'émission sur l'investissement d'un actionnaire détenant actuellement 1% du capital de la Société (sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société au 14 avril 2021, soit 3.492.137 actions) :

	Participation de l'actionnaire <sup>(1)</sup>	
	Base non diluée	Base diluée
Avant émission	1,00%	0,993 %
Après émission des 312.385 actions nouvelles résultant de la conversion des OCEANE à la Date d'Echéance	0,918 %	0,912 %

(1) *Calculs théoriques réalisés sur la base de la conversion des OCEANE à un Prix de Conversion égal à 10 euros. Il est précisé qu'en cas de remboursement en actions nouvelles à la Date d'Echéance, le Prix de Conversion applicable pourrait être inférieur à 10 euros (tel que prévu*

*dans les modalités des OCEANE annexées au communiqué de presse de la Société du 19 mars 2021, section « Remboursement à la Date d'Echéance »).*

### **Prochaine communication**

La publication des résultats annuels 2020 et du rapport financier annuel 2020 de la Société aura lieu le 30 avril 2021 après bourse.

### **Avertissement**

L'Offre ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) n° 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Aucun contrat, engagement ou décision d'investissement ne peut se fonder ou s'appuyer sur le présent communiqué.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières de la Société ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières de la Société seront offertes ou vendues uniquement en dehors des Etats-Unis d'Amérique et dans le cadre d'opérations extraterritoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S du Securities Act. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique. Le présent communiqué ne peut être distribué ou diffusé par un intermédiaire ou tout autre personne aux États-Unis d'Amérique.

Au Royaume-Uni, le présent communiqué est destiné uniquement aux (i) professionnels en matière d'investissement au sens de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Ordonnance ») ou (ii) aux personnes répondant à la définition de l'Article 49(2) (a) à (d) de l'Ordonnance (sociétés à capitaux propres élevés, associations non immatriculées, etc.) ou (iii) aux personnes pour lesquelles une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou la cession de valeurs mobilières peut être légalement communiquée (toutes ces personnes étant dénommées ensemble les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué (y compris toute copie qui pourrait en être faite) ne doit pas être diffusé, transmis ou introduit aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon, ni être distribué ou redistribué à un résident de ces pays. La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation et de restrictions spécifiques. En conséquence, les personnes

physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent prendre connaissance de cette réglementation et de ces restrictions et les respecter. Le non-respect de cette réglementation et de ces restrictions peut constituer une violation des réglementations applicables en matière de titres financiers.

## Contacts

### Relations Investisseurs

PREDILIFE

Stéphane Ragusa

Président Directeur Général

Pierre Verdet

Directeur Général Délégué

[investisseurs@predilife.com](mailto:investisseurs@predilife.com)

### Relations Presse

CAPVALUE

01 80 81 50 00

[info@capvalue.fr](mailto:info@capvalue.fr)

## A propos de PREDILIFE

PREDILIFE est une société pionnière dans la conception et le développement de tests de prédiction, pouvant permettre à chaque personne de définir son profil de risque quant à la survenance de maladies graves. Elle utilise des méthodes d'intelligence artificielle appliquées à des données médicales cliniques, génétiques, imagerie... PREDILIFE commercialise en Europe Mammorisk®, un test de prédiction de risque de cancer du sein. La Société a par ailleurs commencé à étendre cette offre à d'autres pathologies graves notamment le cancer du col de l'utérus et de la prostate.

Pour en savoir plus : <http://www.predilife.com>